

498, boulevard des Bois-Francis Sud

**Demande de dérogation
mineure présentée à la
séance ordinaire du lundi
6 juillet 2026, à 18 h**

**Salle du conseil
Hôtel de ville
1, rue Notre-Dame Ouest, porte n° 2
Victoriaville**

Lors de cette séance, le conseil municipal prendra
une décision sur cette demande de dérogation
mineure.

Vous pouvez faire vos commentaires sur cette
demande en vous présentant à la séance ou en les
envoyant avant le lundi 6 juillet 2026, midi, en cliquant
sur le lien suivant :

<http://vic.to/conseil/séances/question/ajout>

VICTORIAVILLE, le 19 juin 2026

La greffière,

ROSANE ROY

C'est quoi le projet?

La demande de dérogation mineure vise à
permettre la construction d'un garage
attaché à la maison à 0,8 mètre de la ligne
arrière du terrain ne respectant pas le
Règlement de zonage numéro 1261-2019
(article 5.2.3).